



38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/04

L'an deux mil seize, le quinze janvier, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 08 janvier 2016

*PRESENTS* : MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine,

*ABSENTS* : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

*Secrétaire de séance* : BEAUME Hugues

## TOITURES MAIRIE ET FOUR COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de programmer des travaux de réfection de la toiture des deux bâtiments communaux suivants :

Four à pain communal,

Mairie avec accès aux combles pour aménagements futurs.

Afin de mener à bien ce projet, Monsieur le Maire propose de solliciter une mission de maîtrise d'œuvre auprès d'un architecte agréé et présente la proposition du cabinet d'architecture RIGASSI et associés, 14 rue Génissieu, 38000 GRENOBLE,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de réfection et réhabilitation des toitures de la mairie et du four à pain communal,

ACCEPTE la proposition du cabinet d'architecture RIGASSI et associés pour un montant total hors taxes de 16 250 € (seize mille deux cent cinquante euros),

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Certifié exécutoire compte-tenu  
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

